

Convocation pour sanction disciplinaire employeur

Par Sandrine Revel, le 23/10/2018 à 13:23

En arrêt de travail depuis le 16/06/18 pour une chirurgie du dos je viens de recevoir par lettre AR ce jour pour une convocation pour sanction disciplinaire? Ce jour là j'ai rdv avec mon chirurgien. De plus ils me demandent d'être accompagnée exclusivement par un délégué du personnel de l'association où je travaille alors qu'ils ne sont pas compétents du tout!!! Je voudrais savoir si c'est vraiment la loi?

Merci pour vos réponses.

Sandrine

Par P.M., le 23/10/2018 à 13:31

Bonjour,

S'il y a des Institutions Représentatives du Personnel dans l'entreprises vous ne pouvez vous faire assister lors de l'entretien préalable que par l'un d'eux ou un autre membre du Personnel...

Vous pourriez essayer de faire reporter le rendez-vous mais l'employeur n'y est pas formellement obligé...